

En moins de trois mois, plus de 300 victimes de violences conjugales demandent l'aide d'urgence dans le Val d'Oise

Depuis le 1er décembre*, les victimes de violences conjugales peuvent percevoir une aide financière versée sous 3 à 5 jours par la Caf, pour faciliter leur départ du domicile conjugal.

Cette aide est allouée à toute personne victime de violences conjugales qui en fait la demande et qui possède un document datant de moins d'un an attestant des violences, comme un dépôt de plainte, une ordonnance de protection ou encore un signalement au procureur de la république.

En moins de trois mois, 314 personnes dans le Val d'Oise ont demandé cette aide pour un appui financier total de 159 680€ au 22 janvier.

Cette aide d'urgence peut être versée quelle que soit la situation du demandeur : allocataire ou non, femme ou homme, en cours de séparation ou non, avec ou sans enfant à charge et quelles que soient les ressources du demandeur. Il suffit pour cela de solliciter les Caf via le site Caf.fr, les accueils téléphoniques (32 30) ou physiques ou bien encore lors de permanences des travailleurs sociaux dans les communes. Les premiers demandeurs ont ainsi pu bénéficier d'une aide de 912 € en moyenne dans le Val d'Oise (872 € en moyenne à l'échelle nationale).

D'un montant minimum de 240€, cette aide peut monter jusqu'à 1330€ selon les ressources du demandeur sous forme d'aide non remboursable ou d'un prêt sans intérêt. Dans ce dernier cas, l'auteur des violences pourra être condamné par la justice à rembourser le prêt.

Cette aide vient en complément du « Pack Nouveau Départ », outil de travail en réseau lancé par les Caf avec notamment la justice, la police, la gendarmerie et la préfecture. La Caf du Val d'Oise est pilote de ce dispositif et élabore le lancement, construit un maillage territorial et apporte un soutien ainsi qu'une aide concrète aux victimes.



Les affaires de violences conjugales étaient malheureusement en augmentation de 30 % en 2021 dans le Val d'Oise**, ainsi qu'en 2022 et 2023***. C'est en gardant en tête cette réalité que nous renouvelons notre engagement envers les victimes pour débloquent toutes les aides et dispositifs auxquels elles ont droit rapidement afin de leur permettre de se libérer d'une situation de violences conjugales.

Pour en savoir plus :

Sur l'aide : <https://vu.fr/QUmjP>

Sur les montants : <https://vu.fr/pvRTb>

Questions réponses : <https://vu.fr/OKoZX>

* Loi du 28 février 2023 & décret : <https://vu.fr/uWEHC>

** Gazette du Val d'Oise : <https://vu.fr/SAqT>

*** Le Parisien : <https://vu.fr/ugnSq> : «L'année 2023 reste marquée par l'expansion ininterrompue des violences intrafamiliales (VIF) qui ont augmenté de 130 % en l'espace de trois ans (1 766 en 2020, 4056 en 2023). Elles ont augmenté de 10 % environ en zone police en un an, de 20 % en zone gendarmerie, soit pour le Val-d'Oise, une hausse de 14 %»

À propos

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles. En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf, organismes de droit privé chargés d'une mission de service public, soutiennent chacun à tous les moments de la vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales. Par leur action, les Allocations familiales oeuvrent à la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.

Implantée depuis 1981 dans le département, le siège de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise est depuis le 14 septembre 2020 dans un immeuble neuf, à deux pas de la gare de Cergy Préfecture, 13 boulevard de l'Oise. Elle met également à disposition de ses publics deux autres sites d'accueil à Sarcelles et Argenteuil afin de répondre aux besoins de plus de 250 000 allocataires.

Contacts

Christelle Kissane, Directrice Générale : christelle.kissane@caf95.caf.fr

Jérôme Gross, Responsable Communication : jerome.gross@caf95.caf.fr

Charlotte Espinasse, Chargée de Communication : charlotte.espinasse@caf95.caf.fr